

// Procès-verbal

Association Région Valais romand – Assemblée générale

Date 01.12.2022
Heures début > fin 11h00 > 12h15
Lieu Sierre, Grande salle de l'Hôtel de Ville
Rédacteur Frank MICHELLOD

Présents selon liste déposée au secrétariat

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue – contrôle des présences – acceptation de l'ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022
4. Valais4you – Vivre et travailler en Valais
5. Développement du covoiturage dans le Valais romand
6. Budget 2023
7. Message de M. Adrian Zumstein, nouveau chef du Service cantonal du développement territorial
8. Divers



1. Bienvenue – contrôle des présences – acceptation de l'ordre du jour

En ouverture de séance, le Président Philippe VARONE salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie la Ville de Sierre pour son accueil. Il rappelle qu'il s'agit de la deuxième assemblée générale de l'année et que celle-ci sert à valider le budget et présenter certains projets en cours.

Il salue également la présence d'Adrian ZUMSTEIN, nouveau Chef du Service cantonal du développement territorial, qui adressera quelques mots en fin d'assemblée.

La liste des présences est disponible auprès du secrétariat.

La parole est ensuite donnée à Pierre BERTHOD, Président de la Ville de Sierre, qui remercie le Président Varone et souhaite la bienvenue à tous les participants. Après avoir conté l'historique de l'Hôtel de Ville de Sierre, il rappelle la période difficile qui a été vécue ces derniers mois. Les exécutifs communaux se sont retrouvés à faire face à de nombreuses difficultés qui ont été surmontées grâce à la solidarité. L'Antenne Région Valais romand (ARVr) est un excellent exemple du bienfait des collaborations au vu de la plus-value certaine apportée aux communes du Valais romand. Il insiste également sur la nécessité d'une réflexion intercommunale.

Philippe VARONE soumet ensuite l'ordre du jour pour approbation.

Décision : L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Nomination des scrutateurs

Sur proposition du Président, l'assemblée nomme deux scrutateurs :

- Aliette BEYTRISON, Préfète du District d'Hérens ;
- Pierre ZOPPELLETTO, Président de la Commune de Port-Valais.

2 / 11

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022

Décision : Sans remarque, le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Valais4you – Vivre et travailler en Valais

Philippe VARONE introduit la présentation de Florence GESSLER, cheffe de projets à l'ARVr, en relevant l'importance de montrer le travail des collaborateurs de l'ARVr. Il introduit Valais4you et passe la parole à la cheffe de projets.

La présentation vise à montrer l'avancement du projet Valais4you – Vivre et travailler en Valais et notamment son déploiement sur le Valais romand. L'exposé s'articule autour des points suivants :

1. Rappel de l'intention du projet-pilote WIWA
2. Perception de l'image du Valais hors canton
3. Déploiement du projet Valais4you Valais romand
4. Besoins identifiés
5. Mesures prioritaires
6. Organisation
7. Prochaines étapes



Rappel de l'intention du projet-pilote WIWA

Le projet Valais4you est issu du projet-pilote WIWA développé par la Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO) entre 2018-2021. Faisant face au rapide développement économique et la forte demande d'entreprises comme la Lonza ou Scintilla/Bosch, la RWO a développé un projet visant à attirer les travailleurs qualifiés dans le Haut-Valais.

Le même besoin se fait actuellement ressentir dans le Valais romand qui voit une croissance économique en évolution constante. Cette situation crée plusieurs problématiques telles qu'une pression sur les infrastructures, des problèmes d'intégration ou une augmentation des démarches administratives. Cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée sévit dans beaucoup de secteurs due à une spécialisation des métiers et au vieillissement de la population.

Perception de l'image du Valais hors canton

Le graphique ci-dessous (fig.1) présente l'image du Valais hors canton en 2021.

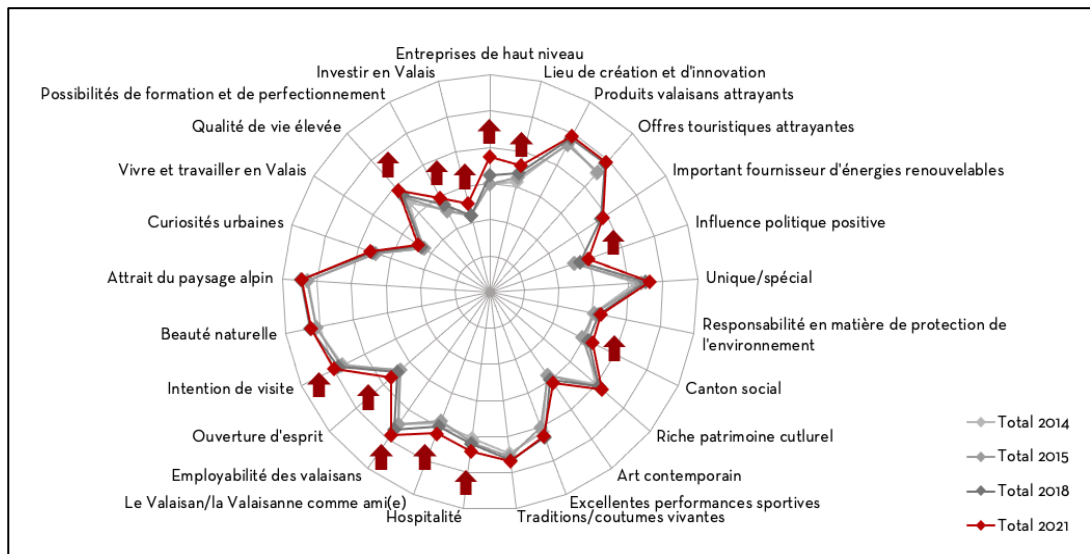


Figure 1 - Etude image du Valais, Link 2021, marché CH

Trois éléments peuvent être relevés de cette représentation :

- L'attractivité touristique de Canton est confirmée et s'améliore avec le temps ;
- Une grande capacité d'amélioration existe quant à la perception du Valais comme lieu de vie et de travail ;
- Le projet pilote WIWA a permis une amélioration de la perception du Valais comme lieu de vie et de travail.

Déploiement du projet Valais4you Valais romand

En avril 2022, un groupe de travail regroupant les entités suivantes a été constitué :

- 12 grands employeurs du Valais romand ;
- Les promotions économiques des villes (Sierre, Sion, Martigny et Monthey) ;
- Les entités cantonales, comme le service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) et Valais/Wallis Promotion (VWP) ;
- L'ARVr qui coordonne le projet.

L'objectif de ce groupe de travail était celui de définir un plan de mesures tout en mutualisant les ressources et les compétences. Ces mesures se devaient également d'être répliquables et applicables dans d'autres entreprises.



Deux ateliers ont déjà pu avoir lieu. Lors du premier atelier, un axe d'actions a été défini, de même que des mesures prioritaires et des nouvelles mesures. Le deuxième atelier a consisté en une allocation des ressources (financières et humaines). Une finalisation du plan d'action est prévue pour la fin de l'année et le démarrage du programme pour janvier 2023.

Un premier développement a déjà été mis en place avec le déploiement de la plateforme en ligne Valais4you.ch en collaboration avec le SETI. Les informations concernant chaque commune valaisanne ont été intégrées afin d'inciter les employés à élire domicile dans les communes valaisannes. Une carte interactive listant les infrastructures d'accueil pour les enfants a également été développée. Finalement, un guichet online a été instauré. Celui-ci est géré par les antennes régionales.

Besoins identifiés

Les entreprises et leurs employés d'origine provenant de l'extérieur du canton ainsi que les promotions économiques ont été sondés afin d'établir une liste de besoins qui est exposée dans le tableau ci-dessous (fig. 2).

Thématiques	Entreprises	Employés	Villes
Promouvoir et recruter	Recherche d'employés qualifiés		Soutenir le tissu économique
Informier et encadrer	Charges administratives lourdes	Accès à l'information (démarches administratives + loisirs)	
Vivre et travailler	Intégration difficile des employés expatriés	Intégration des <u>conjoint.e.s</u>	Installation de nouvelles familles
		Systèmes de garde d'enfants	Installation des frontaliers

Figure 2 - Valais4you - Besoins identifiés

Mesures prioritaires

Une liste de mesures prioritaires a été établie par le groupe de travail et est présentée dans le tableau ci-dessous. Il s'agit essentiellement de mesures de communication et de mesures liées aux ressources humaines. Les mesures de communication visent à contribuer au rayonnement du canton par les différents biais disponibles afin d'améliorer la perception du canton et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Les mesures RH ont pour objectif d'améliorer la formation du personnel en place, le réseautage et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.



Thématiques	Mesures		
Promouvoir	Relais des outils de communication existants (campagne VWP)	Faire remonter du contenu (témoignages, réseaux sociaux, etc.)	
Recruter	Participation aux salons / foires professionnelles CH + INT		
Informé	Valais4you.ch	Welcome Desk	Activités «Welcome»
Encadrer	Formation	Uniformisation admin.	Système de parrain / marraine
Vivre	Structures d'accueil	Appartements temporaires	Installation des frontaliers
Travailler	Réseau RH	Toolbox RH	Employabilité du conjoint / de la conjointe

Figure 3 - Valais4you - Mesures prioritaires

Organisation

Au niveau cantonal, un groupe de coordination a été constitué et se réunit chaque 3 mois. Celui-ci intègre le SETI, la RWO, l'ARVr, VWP et le Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT). Il a pour mission de coordonner les activités entre le Haut-Valais et le Valais romand ainsi que de planifier et mettre en œuvre les mesures cantonales. À ce regard, Valais4you Haut-Valais et Valais4you Valais romand entretiennent une étroite collaboration. Des groupes de consultation sont également appelés à intervenir.

Valais4you Valais romand a également constitué un Comité de pilotage (CoPil). Celui-ci comprend quatre entreprises, les quatre villes et un représentant du SETI, de VWP et de l'ARVr. Une commission communication et une commission RH ont aussi été constituées. Le détail de l'organisation est disponible ci-dessous.

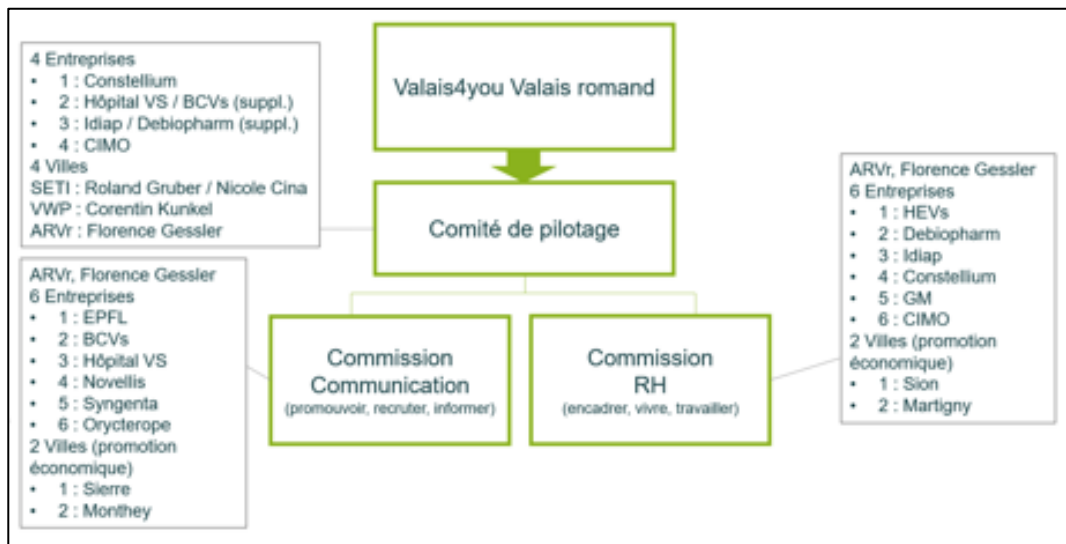


Figure 4 - Valais4you - Organisation



Prochaines étapes

Les prochaines échéances du projet sont :

- Début 2023 : Déploiement des activités dans le Valais romand ;
- 24 janvier 2023 : Commission « RH » ;
- 25 janvier 2023 : Commission « Communication » ;
- 6 février 2023 : 1er CoPil ;
- Février-mars 2023 : Intégration des 59 communes du Valais romand. Une séance d'information sera organisée afin d'envisager les prochaines étapes.

Florence GESSLER clôt sa présentation et invite l'assemblée à adresser ses questions.

Aurélié DEFAGO demande si des statistiques concernant le nombre de nouveaux arrivants sont disponibles. Florence GESSLER répond que les statistiques ont été établies pour le Haut-Valais. Pour le Valais romand, cette analyse est en cours. Cependant, les premières évaluations montrent une forte hausse du nombre de nouveaux arrivants.

La parole n'étant plus demandée, Philippe VARONE remercie Florence GESSLER et rappelle que le Valais romand suit le Haut-Valais. La mise en route s'est faite avec les différents acteurs présentés, mais l'objectif est de s'élargir et d'intégrer les communes au processus très prochainement. Il rajoute que l'attractivité d'une commune s'établit souvent en fonction des infrastructures disponibles et qu'il est important de les développer.

5. Développement du covoiturage dans le Valais romand

Philippe VARONE introduit le sujet du covoiturage qui est discuté depuis un certain moment, mais qui a de la peine à avancer. C'est pourquoi l'ARVr a pris le dossier en main afin de proposer un développement du covoiturage dans le Valais romand.

6 / 11

Il passe la parole à Eva BENEY, cheffe de projets junior à l'ARVr, qui présente les dernières avancées du projet. Son exposé aborde les points suivants :

1. Contexte ;
2. Développement du covoiturage ;
3. Mesures proposées ;
4. Prochaines étapes.

Contexte

La carte ci-dessous illustre les déplacements pendulaires (entre le domicile et le lieu de travail) en voiture s'effectuant depuis le Valais romand.

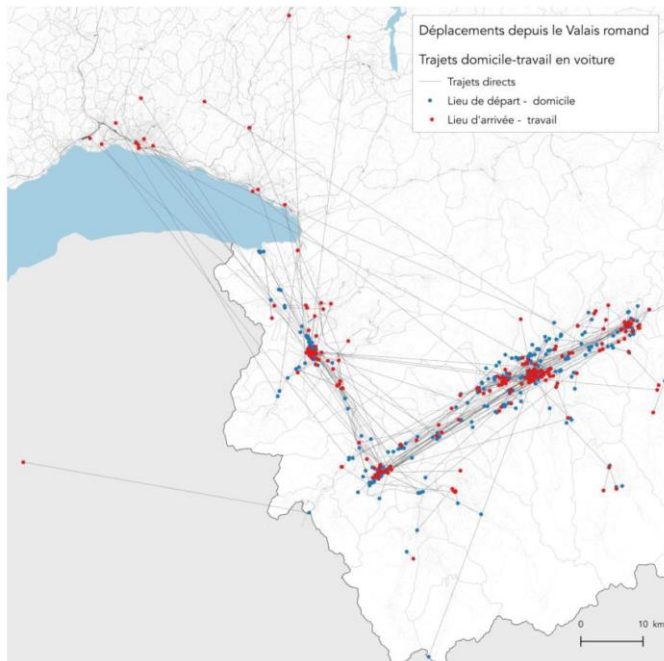


Figure 5 - Déplacement des pendulaires depuis le Valais romand

Elle permet de mettre en avant les informations suivantes :

- La concentration des lieux de travail dans les centres urbains (points rouges);
- Le grand nombre de déplacements sur l'axe principal de la Vallée du Rhône ;
- Les déplacements plaine-montagne qui permettent de distinguer les vallées latérales ;
- Les déplacements hors canton. Il faut noter que le nombre de déplacements vers le Haut-Valais est très faible.

7 / 11

De plus, le taux d'occupation des voitures pour les déplacements pendulaires et professionnels en Suisse est de 1.1 passager par voiture, soit 11 passagers pour 10 voitures.

Développement du covoiturage

Afin d'évaluer le potentiel du covoiturage en Valais, il faut noter les éléments suivants :

- Les flux de mobilité sont connus, car contraints par la topographie du canton, de même que la fréquence des déplacements pendulaires. Le covoiturage pourrait donc se calquer sur ces flux ;
- Le covoiturage se veut une offre complémentaire aux transports publics. Il permettrait de combler l'offre manquante ;
- Une étude menée par l'EPFL en 2015 a relevé le fort attachement de la population à la voiture, mais elle se montre cependant ouverte au changement de mode de transport ;
- Des groupes cibles peuvent être identifiés, comme par exemple les jeunes (qui ont montré un fort intérêt pour le covoiturage dans la Vallée d'Entremont) ou les entreprises. Certaines entreprises ont d'ailleurs déjà un plan de mobilité ou en envisagent un.

L'ARVr a mandaté le bureau Mobil'homme qui a effectué deux rapports d'étude sur le covoiturage. Un premier rapport intermédiaire a permis d'identifier des exemples de projets similaires et des axes actions possibles. À la suite de ce rapport, un groupe de travail regroupant la Ville de Sion, la Commune d'Orsières, le Service de la mobilité (SDM), l'Union des transports publics (UTP) et le Mobility Lab a été constitué. Il avait pour mission de préciser les besoins et les attentes liés au covoiturage. Cela a permis à Mobil'homme de produire un rapport plus ciblé dont les résultats ont



été rendus en automne 2022. Il contient une analyse de projets déjà existants et des mesures concrètes.

Deux périmètres ont été identifiés pour participer à un test de ces mesures : le district d'Entremont et la zone industrielle de Chandoline à Sion.

Le district d'Entremont permet d'analyser les besoins pour des déplacements entre la montagne et la plaine vers Martigny. Les axes d'action sont :

- La mise en place d'une plateforme de covoiturage ;
- La mise à disposition de matériel et de signalétique.

La zone de Chandoline permet, elle, de mettre le focus sur les entreprises et leurs pendulaires. Les axes d'action proposés sont :

- La mise en place d'une plateforme de covoiturage ;
- La mise à disposition d'infrastructure.

Quatre projets déjà existants analysés sont :

- **Covoiturage arc-jurassien** : système pour pendulaires toujours en force et qui connaît beaucoup de succès;
- **Publiride** : plateforme multimodale (y c. transports publics) déjà testée par Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse et Vionnaz, le projet est resté sans suite ;
- **Quick Pick** : ce système se base sur le système de l'autostop avec la présence de bornes électriques indiquant la destination voulue. Il est resté sans suite ;
- **Application Entremont** : il s'agit d'une application mobile en cours de développement chez JM Contactless qui pourrait servir de base pour ce projet.

8 / 11

Mesures proposées

Six mesures concrètes ont été proposées :

- L'élaboration d'une **plateforme** afin de gérer les inscriptions et enregistrer les conducteurs. Celle-ci devra être simple d'utilisation ;
- La création **d'infrastructures** telles que des lignes covoiturage, des aires de prise en charge, la réservation de place de parking ou l'installation de bornes électriques ;
- Des **services** liés au covoiturage tels que :
 - Une combinaison avec les systèmes des transports publics qui crée une complémentarité entre les deux modes de transport. Une garantie de retour doit également être assurée ;
 - La personne doit pouvoir retourner chez soi après avoir utilisé le service de covoiturage en proposant notamment des trajets avec les transports publics ou en taxi ;
 - Un système de volontariat peut être mis en place afin de proposer des trajets en dehors des heures d'activité des transports publics ou dans les lieux difficiles d'accès.
- Une **communauté** à faire vivre afin que le plus de personnes possible adhèrent au projet au moyen de l'organisation d'événements, de rencontres, de jeux-concours ou d'un système de fidélisation ou de gratification ;
- Des discussions avec les **assurances** afin d'assurer la sécurité des passagers et des conducteurs.



Prochaines étapes

Un groupe de travail avec les communes et les partenaires sera créé pour chaque périmètre. Le district d'Entremont a déjà accepté sa participation au projet et un groupe de travail est en cours de constitution. Les représentants de la Ville de Sion seront rencontrés prochainement. Ces groupes de travail effectueront un diagnostic et préciseront les besoins. La mise en œuvre des projets tests se fera fin 2023. Un bilan d'utilisation et de répliquabilité sera également effectué.

Eva BENEY termine sa présentation et remercie l'assemblée. Elle reste à disposition pour des questions. La parole n'étant pas demandée, Philippe VARONE la remercie et passe au point suivant pour lequel il donne la parole au directeur.

6. Budget 2023

Grégory CARRON présente le budget 2023 de l'ARVr. Celui-ci se décline comme suit :

	Budget 2023		Comptes 2021	
	Revenus (CHF)	Charges (CHF)	Revenus (CHF)	Charges (CHF)
Exploitation générale	2 259 885,00	-2 248 651,00	1 814 604,70	-1 749 699,15
Différence	11 235,00		64 905,55	

	Budget 2023	Comptes 2021
Produits	2 259 885,00	1 814 604,70
Contributions des communes	805 335,00	787 431,00
Contributions et mandats du Canton	1 052 000,00	816 949,85
Autres mandats pour collectivités publiques	352 550,00	177 115,00
Contributions de tiers sur projets	25 000,00	26 038,45
Autres produits	25 000,00	7070,40

9 / 11

	Budget 2023		Comptes 2021	
	Revenus (CHF)	Charges (CHF)	Revenus (CHF)	Charges (CHF)
Charges d'exploitation et d'administration		-1 933 001,00		-1 397 833,88
Salaires		-1 375 000,00		-985 554,00
Charges sociales		-298 000,00		-224 993,25
Mandats de soutien externes		-5 000,00		0,00
Charges du comité		-33 000,00		-31 875,00
Frais formation et autres frais de personnel		-26 000,00		-32 910,85
Frais de déplacement et de représentation		-28 000,00		-29 216,55
Loyer, charges et entretien		-60 000,00		-38 598,85
Assurances commerciales		-3 000,00		-3 243,30
Téléphone, fax, portables		-10 500,00		-7 365,30
Frais de port		-2 500,00		- 2 353,20
Maintenance et frais informatiques		-20 000,00		-23 565,48
Frais divers d'administration (papeterie, impressions)		-10 000,00		-4 510,95
Communication		-50 000,00		-47 056,16
Abonnements, publications, cotisations		-5 500,00		-4 008,00
Honoraires de fiduciaire		-6 500,00		-9 639,15



	Budget 2023		Comptes 2021	
	Revenus (CHF)	Charges (CHF)	Revenus (CHF)	Charges (CHF)
Charges des projets		- 292 000,00		-330 856,11
Prestations selon plan d'actions		-10 000,00		-18 584,65
Intelligence territoriale		-15 000,00		-13 397,90
eGov		-100 000,00		-18 610,50
Master dual en intelligence artificielle		0,00		-49 000,00
Vivre et travailler en Valais		-5 000,00		-36 220,60
Interface numérique (aide à la décision)		-140 000,00		-137 801,10
Veille stratégique		-2 000,00		-3 993,00
Déchets urbains		-15 000,00		-6192,20
Charges extraordinaires		-5 000,00		0,00
Charges d'amortissements et charges financières		-23 650,00		-21 009,16
Amortissements		- 23 500,00		-20 895,80
Frais bancaires		-150,00		-113,36

Provision au 31.12.2021 : CHF 141'434.75

Capital au 31.12.2021 : CHF 2'508'798.42

Philippe VARONE ajoute que le budget présenté est équilibré avec une situation patrimoniale qui est saine.

Décision : L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents le budget 2023 de l'Association Région Valais romand tel que présenté.

Avant de céder la parole à Adrian ZUMSTEIN, Grégory CARRON propose un quiz aux participants de l'assemblée. Les questions suivantes sont posées :

- Quelle localité ne fait pas partie de la Commune de Sierre ?
- Combien de communes compte le Valais romand ?
- Classez les entreprises suivantes selon le nombre d'employé(e)s sur territoire valaisan. (Constellium Valais SA, Banque cantonale du Valais, CIMO SA, Debiopharm Reserach & Manufacturing)
- En moyenne suisse, 1,1 passager covoiture pour se rendre au travail. Vrai ou faux ?

7. Message de M. Adrian Zumstein, nouveau chef du Service cantonal du développement territorial

Philippe VARONE passe la parole à Adrian ZUMSTEIN tout en rappelant les nombreuses collaborations existantes entre l'ARVr et le Service cantonal du développement territorial (SDT).

Adrian ZUMSTEIN remercie le Président pour l'invitation et l'opportunité d'adresser quelques mots. Il rappelle qu'il a pris sa nouvelle fonction il y a 14 jours, mais qu'à travers le rapport d'activité, il a pu prendre connaissance des nombreuses collaborations existantes entre les deux entités.

Il profite de l'occasion pour remercier les communes pour leur collaboration dans le cadre de la révision des plans d'affectation de zones (PAZ). Il relève également que dans le cadre de planifications intercommunales, de nombreux PDi ont vu le jour. Les PDi sont des instruments stratégiques de



planification importants et démontrent que les collaborations étroites entre les communes sont fructueuses et les résultats satisfaisants.

Durant les prochains mois, la révision des PAZ reste un défi important. Il souhaite intensifier les échanges avec les communes et l'ARVr. Il remercie d'ailleurs l'ARVr pour l'excellente collaboration, notamment au travers de plusieurs mandats de prestation. Il ajoute que 2023 sera une année importante pour le plan directeur cantonal qui entre dans le processus législatif et devra être approuvé par le Grand Conseil. À l'intérieur du service, une réorganisation aura lieu et une adaptation des procédures s'effectuera afin d'optimiser les interactions et la collaboration.

Il est conscient que des opinions divergentes pourraient émerger, mais qu'il est important de toujours poursuivre les discussions afin de trouver des solutions pour le bien des citoyens.

Il remercie tous les participants pour leur attention et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe VARONE remercie Adrian ZUMSTEIN pour son message d'ouverture tout en rappelant que la question du territoire est importante pour l'ARVr. Il en veut pour preuve le siège qu'Aurélié DEFAGO, aménagiste au SDT, occupe au sein du comité de l'ARVr.

8. Divers

La parole n'étant pas demandée, le Président Philippe VARONE réitère ses remerciements à l'ensemble des membres du comité et des collaborateurs de l'Antenne pour leur engagement durant l'année écoulée. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et clôt l'assemblée à 12h15.

11 / 11

Frank Michellod
Assistant de direction